

Benoît Hamon veut glisser le droit de vote des étrangers dans la réforme constitutionnelle

écrit par Christine Tasin | 4 février 2016



Les salauds ça ose tout, c'est à ça qu'on les reconnaît. Quand il a été question de réforme constitutionnelle j'ai émis auprès de mes amis la crainte qu'ils ne profitent de l'occasion pour faire un pack global et essaient de faire passer en même temps Droit de vote des étrangers et/ou Charte des langues régionales et minoritaires... Bingo !

LE SCAN POLITIQUE – Alors que l'Assemblée débat vendredi du projet de réforme constitutionnelle, Benoît Hamon et d'autres députés de l'aile gauche du PS déposent un amendement portant sur le droit de vote des étrangers. Son instauration était une promesse de campagne de François Hollande.

Les frondeurs de la majorité préparent leur coup. À deux jours de l'examen parlementaire du projet de révision constitutionnelle sur l'état d'urgence et la déchéance de nationalité, certains d'entre eux [ont prévu de déposer des amendements à](#)

[forte teneur symbolique](#). À l'image de l'ancien ministre Benoît Hamon, qui a révélé mardi son intention de proposer d'inclure le droit de vote des étrangers dans le projet de loi constitutionnelle qui sera débattu à l'Assemblée au moyen d'un amendement.

Une telle disposition n'aurait qu'un lien ténu avec le contenu originel de la réforme proposée par le gouvernement, et ses auteurs le savent. L'amendement apporterait une modification de l'article 3 de la Constitution, et lira comme suit: «Peuvent également être électeurs aux scrutins locaux, (...) les étrangers majeurs des deux sexes, (...) non ressortissants de l'Union européenne et résidant régulièrement en France».

Un texte qui reprend donc, à peu de chose près, [la promesse n°50 de François Hollande lorsque celui-ci était candidat à la présidence de la République](#). Une promesse restée lettre morte, François Hollande sachant qu'il n'obtiendrait jamais le soutien nécessaire d'une partie de la droite au Parlement. Lors de l'inauguration du Musée de l'histoire de l'immigration en décembre 2014, le chef de l'État en avait appelé aux «forces républicaines» de l'opposition: «j'y suis pour ma part favorable, à elles de prendre leurs responsabilités», avait-il déclaré à l'époque.

L'initiative de l'ancien ministre de l'Éducation n'a pas manqué, en tout cas, de s'attirer le soutien de Jean-Luc Mélenchon. Sur Twitter, le fondateur du Parti de Gauche estime qu'il «est temps d'en finir avec cette idée inacceptable de "Français de souche"».



Toute une batterie d'amendements «encombrants»

Benoît Hamon et les cosignataires du texte ne sont pas les seuls à vouloir encombrer le gouvernement d'amendements de ce type, pour le confronter à «la droitisation» de sa ligne dénoncée à la gauche de la gauche. La députée écologiste de Paris Cécile Duflot avait déjà, le 20 janvier dernier, déposé un amendement [visant à interdire toute nouvelle modification de la Constitution](#) pendant une période où l'état d'urgence est décrété. Par ailleurs, deux figures de la fronde socialiste, les députés Pouria Amirshahi et Barbara Romagnan, défendront un amendement [visant à](#)

supprimer purement et simplement l'article 16 de la Constitution. Un article qui prévoit, en période de crise, le transfert de «pouvoirs exceptionnels» à la présidence de la République.

Autre fait notable: parmi les signataires de l'amendement qui sera défendu par Benoît Hamon, on ne trouve pas uniquement des frondeurs notoires du PS comme les députés Christian Paul, Aurélie Filippetti ou Pascal Cherki. L'amendement sera également défendu par Thomas Thévenoud, éphémère secrétaire d'État au Commerce extérieur du gouvernement de Manuel Valls, et présenté à l'époque de sa nomination comme un des jeunes loups de la gauche sociale-démocrate.

<http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2016/02/03/25001-20160203ARTFIG00105-hamon-tente-de-glisser-le-droit-de-vote-des-etrangers-dans-la-reforme-constitutionnelle.php>